

Concours DONNE DES SUPER-POUVOIRS À TON ÉCOLE!



FOIRE AUX QUESTIONS

Pourquoi le concours « Donne des super pouvoirs à ton école » est-il nécessaire ?

Grâce aux participations reçues dans le passé et à des sondages menés par Staples Canada/Bureau en Gros, nous avons appris que bien que les écoles aient accès à des articles technologiques, la plupart de l'équipement n'a pas été mis à niveau depuis des années. Compte tenu de la rapidité du progrès technologique, l'équipement de nombreuses écoles canadiennes est dépassé. C'est là que ce concours apporte son aide – nous sommes ravis d'offrir l'occasion à 10 écoles au Canada la chance de gagner **20 000 \$** (toutes taxes comprises) en articles technologiques de pointe de Staples/Bureau en Gros.

Comment Écoapprentis et Jour de la Terre Canada contribuent-ils à ce concours?

Écoapprentis collabore avec les écoles partout au Canada pour offrir des programmes d'éducation et des ressources sur l'environnement. En collaboration avec Jour de la Terre Canada, Écoapprentis veille à ce que le concours « Donne des super pouvoirs à ton école » soit connu du plus grand nombre d'éducateurs possible. Écoapprentis et Jour de la Terre Canada apportent également leur soutien au processus d'évaluation des gagnants.

Comment puis-je m'assurer que mon école participe ?

Toute école primaire ou secondaire au Canada qui est soit financée publiquement, soit indépendante peut participer au concours. Les écoles sont invitées à remplir un formulaire de participation décrivant les efforts de l'école concernant l'environnement (se référer aux **critères d'admissibilité et de participation** au concours). Un seul bulletin par école avec l'approbation du directeur. Le formulaire de participation peut être téléchargé en ligne à **bureauengros/pouvoireco** entre le 2 décembre 2019 et le 31 janvier 2020. Consulte le **règlement du concours** avant de remplir le bulletin de participation.

Qui remplit le bulletin de participation ?

Nous recommandons fortement que les élèves prennent l'initiative de remplir le bulletin de participation avec l'aide d'un enseignant ou d'un autre employé de l'école. L'envoi doit être fait par un employé de l'école et les bulletins doivent être approuvés par le directeur de l'école avant d'être envoyés. Le formulaire de participation au concours doit être soumis par courriel à **powereco@ecokids.ca** entre le 2 décembre 2019 et le 31 janvier 2020. Consulte notre **règlement** avant de remplir le bulletin de participation.

J'ai besoin d'aide avec ma participation. Que dois-je faire ?

Avant de remplir le bulletin de participation, lis notre **guide de participation** utile étape par étape. Si tu as d'autres questions ou que tu aimerais discuter de ta participation à l'avance, communique avec Écoapprentis à **powereco@ecokids.ca**.

Quels sont les critères d'admissibilité ?

- 1. Doit être une école primaire ou secondaire située au Canada qui est soit financée publiquement, soit indépendante.**
- 2. Ne doit pas avoir gagné le concours « Donne des super pouvoirs à ton école » Staples Canada/Bureau en Gros 2017, 2018 ou 2019.**
- 3. Caractéristiques en matière d'environnement**
 - L'école a eu un impact positif sur l'environnement grâce à la création de projets et de programmes innovants
 - L'école intègre un comportement respectueux de l'environnement dans la vie quotidienne de l'école
 - L'école démontre un engagement à long terme pour soutenir un environnement plus sain
- 4. Participation de l'école et de la communauté**
 - L'école a fourni à la communauté scolaire (élèves, personnel et parents/tuteurs) la possibilité de s'impliquer activement
 - L'école a engagé la communauté locale (d'autres écoles, des entreprises locales, des groupes locaux) à s'impliquer
 - L'école est un chef de file de l'environnement et a directement contribué à augmenter les connaissances sur l'environnement et le comportement responsable dans l'école et la communauté locale

Quels sont les critères de participation ?

Les critères de participation sont :

- Un bulletin de participation au concours doit être envoyé par un employé de l'école avec l'approbation du directeur de l'école
- Le formulaire de participation au concours doit être rempli en entier et soumis par courriel à powereco@ecokids.ca du 2 décembre 2019 au 31 janvier 2020.
- Les réponses doivent respecter le nombre de mots précisé pour chaque question
- Un seul bulletin de participation par école

Vu que mon école a déjà gagné le concours, est-elle admissible à participer en 2019 ?

Les gagnants du concours « Donne des super pouvoirs à ton école Staples Canada/Bureau en Gros 2017, 2018 ou 2019 ne sont pas admissibles à participer au concours de 2020.

Les gagnants antérieurs du concours de laboratoire informatique « Recycler pour l'éducation » sont admissibles à participer, mais doivent nous renseigner sur les nouveaux projets et programmes environnementaux innovants de l'école.

Quelle est la date limite du concours ?

Les bulletins de participation au concours doivent être entièrement remplis et envoyés en ligne à bureauengros.com/pouvoireco du 2 décembre 2019 au 31 janvier 2020.

Comment les participations sont-elles évaluées ?

Un jury externe de leaders en matière d'environnement de tout le Canada examinera les bulletins reçus et sélectionnera les écoles gagnantes.

Quand et comment saurai-je si mon école a gagné ?

Les écoles gagnantes seront informées par courriel en mars 2020.

Si mon école est sélectionnée comme gagnante, que gagnera-t-elle ?

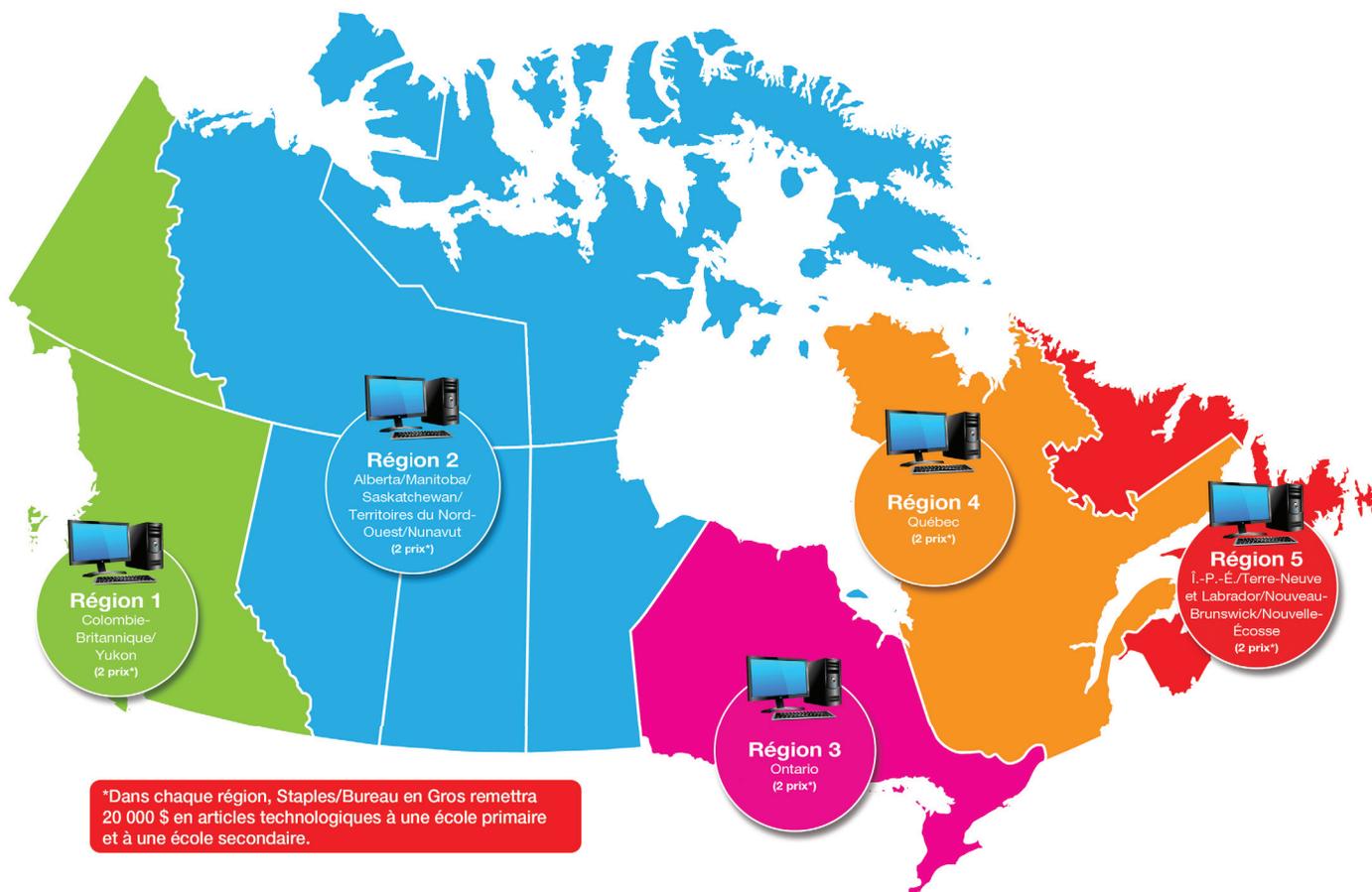
Les écoles gagnantes recevront **20 000 \$** (toutes taxes comprises) en articles technologiques de pointe de Staples Canada/Bureau en Gros. Grâce à une étroite collaboration avec ton directeur d'école et le directeur général de la succursale locale, nous travaillons pour adapter la technologie aux besoins de ton école. De plus, tout l'équipement sera alimenté en électricité Bullfrog Power®, gracieuseté de notre partenaire Bullfrog Power, c.-à-d. de l'électricité propre et non polluante à 100 % pendant une année entière. L'électricité de Bullfrog provient de sources propres et vertes, telles que les sources éoliennes et hydroélectriques à faible impact. Les écoles seront également invitées à remplir un petit questionnaire de suivi décrivant la façon dont la nouvelle technologie a favorisé les travaux des écoles en matière d'environnement et d'éducation.

Comment trouver le magasin Staples/Bureau en Gros le plus proche de mon école ?

[Clique ici](#) pour trouver un magasin.

Comment les prix sont-ils répartis par région ?

Il y a 10 prix de **20 000 \$** chacun (toutes taxes comprises) en articles technologiques de pointe de Staples Canada/Bureau en Gros. Les prix seront remis en fonction de la répartition régionale suivante pour donner aux écoles des différentes régions du Canada une chance égale de gagner. Une école primaire et une école secondaire de chaque région gagneront. Si une région n'a présenté aucun bulletin de participation, les prix prévus pour cette région seront réattribués à la région ayant le plus grand nombre de bulletins de participation.



Préparé en collaboration avec

Éco
apprentis

JOUR
DE LA
TERRE
CA